CHRONIQUE

Mademoiselle Filoche

Les deux facteurs partis pour leur tournée quotidienne, seule, ce matin-là, par suite d'une indisposition de la jeune auxiliaire, la receveuse leva les yeux vers la pendule accrochée au mur, au-dessus de l'appareil télégraphique, et les battements de son cœur devinrent plus rapides. Elle s'assit devant sa table, mais incapable de se remettre à la besogne, elle laissa ses regards errer sur les jeunes platanes de la petite place qu'elle découvrait presque tout entière, à travers les barreaux de la fenêtre sans rideaux.

De minute en minute son émoi augmentait. L'heure approchait où, comme chaque matin, depuis une dizaine de jours qu'il était arrivé à Mirabel-sur-Rives, il allait venir chercher son courrier. Justement, dans l'attente de sa visite, deux lettres étaient déposées sur le coin de la table.

Mlle Filoche relut son nom: Henri Liberne. Quel motif avait pu l'amener et le retenir en cette paisible bourgade? Rien ne lui avait permis de le deviner dans leurs entretiens, un peu plus prolongés ces derniers jours, comme s'ils éprouvaient l'un et l'autre le même plaisir à causer ensemble.

De taille moyenne, correctement vêtu et de manières aisées, la parole abondante, l'aspect sympathique avec son visage plein, coloré, sur lequel tranchait la moustache grisonnante, la douceur caressante de son regard, un charme réel émanait de toute sa personne.

Avait-elle produit sur lui la même impression favorable? Mlle Filoche, qui avait eu le temps de perdre ses illusions depuis plus de vingt ans qu'elle appartenait à l'administration, n'osait se leurrer de cet espoir en considérant, dans la petite glace qu'elle avait retirée de son sac à main, sa figure étroite et fanée, ses lèvres décolorées, les rides qui sillonnaient la blancheur de son front, sous les frisons noirs parsemés, eux aussi, de fils blancs.

En tout cas, elle allait être fixée aujourd'hui, puisque hier, avant de se retirer, il avait sollicité la faveur d'un entretien particulier. L'accent grave, presque ému, avec lequel il avait prononcé ces derniers mots, l'avait fait tressaillir malgré elle d'une joie soudaine et confuse.

Eh bien, oui, si ses intentions étaient celles qu'elle avait cru comprendre, elle se montrerait toute disposée à y répondre. Les questions qu'en s'excusant il lui avait posées sur sa situation, sur les détails du service, les regards dont il inspectait le bureau tout en causant, tout cela était significatif et, loin de l'étonner, fortifiait plutôt la bonne opinion qu'elle avait conçue de lui.

Était-il possible que ce bonheur d'être aimée lui fût réservé? Elle ne pouvait y croire avec l'apeurement instinctif d'une âme repliée sur elle depuis tant d'années, meurtrie par les rancœurs et les tristesses de la vie, et d'autant plus avide d'une affection sérieuse et solide qui, presque miraculeusement, viendrait lui faire oublier les déceptions d'une jeunesse morose, assombrie par une succession de deuils.

Mlle Filoche n'était cependant plus à l'âge où l'on se jette aveuglément dans une aventure. Avant de répondre, s'il y avait lieu, à une demande formelle, elle exigerait des explications, tous les renseignements désirables. Mais elle était assurée d'avance, M. Henri Liberne méritait toute sa confiance. La spontanéité avec laquelle il s'exprimait était déjà pour elle la meilleure garantie de sa loyauté.

Elle venait de lever, pour la seconde fois, les yeux vers la pendule, lorsqu'un brusque tintement la ramena vers l'appareil.

Un cri, au bout de quelques secondes, s'échappa de sa gorge, tandis que, par petites saccades, se déroulait la bande transmettant l'ordre du parquet au chef de la brigade de gendarmerie de Mirabel de mettre en état d'arrestation le nommé Henri Liberne. Si le nom qu'elle transcrivait d'une main tremblante sur le papier jaune n'avait suffi pour la convaincre, les indications relatives au signalement auraient achevé de lever ses derniers doutes sur l'identité de celui qu'elle attendait, un moment avant, avec une fébrile impatience.

Quoi! cet homme qui, par ses manières engageantes et doucereuses, avait jeté le trouble en elle, était un malfaiteur! Devant l'effondrement du rêve caressé depuis la veille, dont la réalisation lui apparaissait comme la revanche inattendue de son existence comprimée et morne, elle éprouvait le plus affreux déchirement.

La déception était trop cruelle pour qu'en dépit de la brutale réalité elle n'essayât pas de se rattacher à un dernier et fragile espoir. Était-il réellement coupable? Ne pouvait-il pas être victime d'une malencontreuse ressemblance, d'une dénonciation mensongère, d'un concours funeste de circonstances, d'une de ces erreurs déplorables dont nul n'est à l'abri? Elle se refusait à admettre qu'il fût un malandrin, un de ces bandits redoutables, si habiles à donner le change, et dont les exploits audacieux l'avaient plus d'une fois, à la lecture de son journal, frappée de stupeur et d'effroi.

Coupable ou non, le laisserait-elle arrêter? Aurait-elle le courage de le livrer en quelque sorte elle-même quand elle n'avait qu'un geste à faire pour l'avertir: mettre, dès son arrivée au bureau, le télégramme sous ses yeux. Peut-être aurait-il le temps de fuir et de se dérober ensuite à toutes les recherches, bénissant de loin celle qu'il avait essayé de tromper et qui n'en avait pas moins tout bravé pour le sauver.

Elle qui avait toujours accompli sa tâche avec tant de zèle et de scrupule, oserait ainsi oublier son devoir en faveur d'un inconnu dont la conscience était peut-être chargée des pires méfaits! Si elle échappait elle-même aux conséquences de son acte, à la révocation encourue, ne se reprocherait-elle pas jusqu'à la fin de sa carrière cette faute impardonnable?

Dans ce conflit violent d'idées et d'impressions contradictoires, la pitié, par instants, reprenait le dessus. Elle se sentait alors capable des plus folles audaces pour assurer le salut de celui qu'elle aimait; car à la douleur qui l'étreignait, elle ne pouvait se méprendre sur le sentiment qu'il lui avait inspiré.

Que faire? Elle se le demandait en songeant au temps qui s'écoulait.. Pourquoi Liberne n'arrivait-il pas?

Brusquement, elle se leva. Par une étrange coïncidence, le brigadier et un gendarme venaient d'apparaître sur la place. Elle bondit vers la fenêtre et agita la main.

Tous les deux l'avaient aperçue et s'avancèrent.

— Un télégramme pour vous, dit-elle en tendant le papier jaune.

Le brigadier l'ouvrit, le parcourut et un sourire retroussa sa forte moustache.

— Il n'y a pas à s'y tromper, c'est le particulier qui, en nous apercevant, est entré dans un café. Nous allons le cueillir « en douce ».

Les deux gendarmes saluèrent et s'éloignèrent rapidement, cependant que Mlle Filoche, brisée par l'émotion, s'effondrait sur son siège. Un allègement se faisait peu à peu en elle comme si l'accomplissement de son devoir, si cruel qu'il eût été, lui avait rendu sa propre estime.

Le surlendemain, les journaux annonçaient que l'individu arrêté à Mirabel, compromis dans une tentative d'assassinat, était le chef avéré d'une bande de cambrioleurs.

— Le misérable! murmura la receveuse frémissant à la pensée du danger auquel elle avait échappé.

Mais, le soir, rentrée dans sa chambre, Mlle Filoche fondit en larmes, ne sachant pas si elle pleurait sur celui qui allait subir le châtiment mérité ou sur elle-même — sur le beau rêve évanoui qu'avait échaufaudé dans une ultime illusion, une suprême révolte contre la destinée, son âme ardente et naïve de vieille fille...

Eugène DREVETON.

LE REDRESSEMENT DU FRANC

LA COMPOSITION PROBABLE DU COMITÉ DES EXPERTS

Paris, 29 mai. — Le choix des membres du Comité d'experts n'est pas encore entièrement réglé, mais on croit savoir que la Banque de France sera représentée, sinon par M. Aupetit, à qui ses écrasantes fonctions de secrétaire général ne laisseraient pas le loisir nécessaire, mais par M. Ernest Picard, le très distingué sous-gouverneur.

Feront probablement partie du Comité, le représentant de la Banque de Paris et des Pays-Bas, M. Simon, directeur de la Société Générale; M. Moret, directeur général du mouvement des fonds au ministère des Finances; MM. Charles Rist et Gaston Jeze, professeur à la Faculté de droit; M. Kempf, président de la Chambre de Commerce de Paris; le représentant de la Banque Lazard.

On estime que la première réunion du Comité aura lieu la semaine prochaine.

UN PAYS DE COCAGNE

Lapalisse, 29 mai. — On a enregistré une baisse sensible, au marché, sur le prix du beurre, des œufs et des poulets. Le beurre s'est vendu 5 à 5 fr. 25 le demi-kilo; les œufs, 5 fr. la douzaine.

Le prix des poulets est passé de 9 fr. à 7 fr. 50 la livre.

UN CYCLONE S'ABAT SUR UNE VILLE HONGROISE

Neuf morts. — Nombreux blessés

Budapest, 29 mai. — Un cyclone s'est abattu sur la ville de Salgotarjan.

Par suite de la violence du vent, un grand mur en construction s'est écroulé, ensevelissant sous ses décombres six ouvriers, qui ont été tués.

Trois femmes qui se trouvaient au bord de la rivière ont été précipitées dans l'eau par la tourmente et ont été noyées. On signale un certain nombre de blessés.

"Coin du Broutteux"

PETITE CAUSETTE

Y n'in faut d'tous les sortes pou faire in onte et tchan qu'in wette ben à l'intour de li, in n'd'in vot gramint d'chès sortes, savez; in n'sarot po les compter.

Y n'd'a inne que ch'est c'l'espèce de gins qui saittent toudis tout, qui font toudis mi que l's'autes, qui z'ont toudis la parole, qui diittent tout chin qui z'ont sus l'tchœur (ch'est pou cha qui diittent tant d'bêtisses).

Vous leu parlez d'inne affaire et y vous cop'tent la chique in dijant: je l'savos ben: j'l'avos dit, qu'cha allot arriver. Tchan qui sont infiés, des sortes essin, y n'vont po l'rinconter à personne, savez.

D'mandez inne fos à Colette, l'fille à Cho l'irrette, qu'ill' tint in p'tit boutique.

Vous n'connaichi po Colette? Inter nous ch'est inne femme qu'ill' sait toudis tout mi qu'n'importe tchi; à l'attinte, ch'est l'pus harse femme de Tourco... avecque s'lanque.

Et ill'va sin train; y faut l'attinte; je n'comprinds po, ill'dit, qui a des gins qui sont si simbles, in leu fait tout avaler; y s'laich'tent printe à continuer. Mi, je n'm'ai acore jomais laichi attraper; y tra malin sti qui sara m'inffer.

Y n'faut po parler essin; la preufe ch'est qu'Colette ill'a été erjont au limero in.

In beau jour au soir, qu'ill' venot d'alleumer in p'tit bec de gaz par deseur sin comptoir pou servir inne vijinne qu'ill' avot v'nu tcheur du chuque et du café, y rinte vin l'boutique in andividu qui acate inne tranque de fromache d'Hollante qui fait mette vin in pain français. Y d'mante pou mette in p'tit mloche d'moutarte d'sus et y parle de l'pleufe et du beau temps.

Colette, à s'n'habitude, ill' fait aller s'lanque sus les locataires, l'prix du gris chuque, les propriétaires, les bains d'mer, s'provision d'peun'terre, la politique, l'chicorée, l'moutarde et les voleurs.

— Rapport à cha y vint d'arriver in beau plan, chi auprès, y répond l'homme.

— Bah, ouais, d'u? ill' demante Colette.

— Bè, au boutique du tcheun, au Moulin Violet.

— Quo qui a eu?

— Bè, in a volé l'tiro du comptoir.

— Ch'est ben fait, ill' dit Colette, continte que s'concurrente ill' avot été volée. C'est po pou dire, mais y n'a po d'gins pus bêtes qu'eusses sus la terre. Vous n'connaichi po?

— Non.

—Bè, l'homme ch'est in tros quarts et l'femme illn'a po tout sin poisse. Rin qu'à vir l'inseine qui z'ont mis d'seur leu porte! Vous avez d'ja vu in moulin violet? Ah! y s'sont laichi printe?... Mais mi in n'sarot po m'inffer, essin, savez. Et qu'mint qu'in a fait?

— Bè, y dit l'aute, faut s'attinte qui z'étottent à deux.

— Y sont toudis à deux pou faire leu coup ill' répond Colette, mais mi je l'z'ai à l'œul; in tout seu je n'd'ai po d'méfiance.

— Pindant qu'l'in amusot l'épicière, l'aute y muchot vin l'comptoir, essin, y dit l'homme in muchant li même vin l'comptoir.

— Ah! mais, mi, y n'a jomais personne qui rinte vin min comptoir ill' dit Colette.

— Et y overt l'tiro essin, y dit l'aute... Y éteint l'gaz et tcheur invo.

Et in dijant cha, l'individu y tire l'tiro tout d'inne craque, éteint l'gaz et tcheur invo...

Colette ill' veut l'attrapof po bras, mais l'aute l'erbousse. ill' tché assis vin in tonneau d'savon noir et l'voleur y file au grand disciple galop avec ses d'jampes par deseure s'tête...

Quo qu'vous in dites?

In v'la inne aute espèce, mais, chi, ch'est in homme; accoutez:

Monsi Harry Covert, in étringer du dehors, ch'est acore in qui n'a qu'li qui fait ben, et, non po seulemint y sait tout, mais y vot tout chin qui s'passe.

Comme y dot s'in d'aller in voyache inveue s'femme et sin p'tit garchon Toto, y est sus armes, timpe au matin, pou li faire ses malles.

Cha ch'est inne affaire avec les malles; y n'd'a tros et ch'est Monsi Harry Covert qui dot les rimplir, pas'qui n'a foque li qui sait faire cha à hauteur. D'abord, comme j'vous l'dijos d't'à l'heure, ch'est in homme que chin qui n'fait po li même y n'est po ben fait. Et, in puque de cha, y est d'mâche-humeur, pas'que y a disputé avecque s'femme au rapport qui avot été attindu qui déchinterottent à Versailles, à l'majon de l'mère de Madame, mais, au dernî quart d'heure, Monsi y a dit qui arot déchindu à Paris et n'arot po été vir s'belle-mère.

V'la Toto qui vint jeuer à l'intour des malles, mais sin mon père y li crie:

— Va t'en voir au jardin si j'y suis, toi, et fiche-moi la paix.

Et Monsi Harry Covert grippe et dégrideile l'z'émontés.

Pindant qui est déchindu, Toto, qui vent absolumint faire les malles aussi, y arrive mette d'vin inne paire d'affaires.

Mais, sitôt qui attind arriver sin papa y teheur invo.

L'faijeu d'malles y n'in peut pus... y souffelle... pû! fû! Mais veyi quo qu'ch'est de c'caractère; s'femme vint li d'mander si n'faut po l'assister, mais y l'invo pourmener in dijant:

— Je n'ai besoin de personne dans mes jambes quand je fais les malles...

Et Monsi Harry Covert y intasse et y rintasse vin les malles... V'la l'dernire qu'ill'est serrée; ch'est po damache, y dit in ressuyant sin front, mais in muche, sine de rin, pas'que vous coperdez ber qu'in homme essin y n'peut po sucr.

P'an! pan!... in buque sus l'porte. Ch'est Podchuc, l'courtieu, qui vint avecque l'carette et l'gueveu du marchand d'lait, teheur les malles pou les condure à la gare d'l'estation du qu'min d'fer.

In met les malles sus l'carette et Monsi et Madame y wettent l'équipache qui file et disparaît au tcheun de l'rue.

— Allons nous habiller, maintenant, y dit Monsi; il est temps.

Mais tout d'inne in cœup, in attind crier, faire inne vie!

J'pinse ben: Toto y a fourré les habits d'papa et maman d'vin les malles; y n'peuttent po s'habier pou s'in d'aller.

Monsi y est à l'maronne inveue inne quemiche de nuit et madame ill'joque avec in p'tit caraco, inne jupe de pilou et s'nivette sus s'tête.

Mais, la preufe, qu'in dot toudis faire attintion à chin qu'in dit in face de l'z'afants. Toto qui a attindu l'dispute inter père et mère, y s'met à tchanter, tout in jouant inveue s'balle:

Papa est à Paris,
Maman est à Versailles,
Et moi je suis t'ici
Couché dessur la palle.

J'vous dis cha, mais ch'est inter nous, savez; je n'voros po qu'cha trot répété.

Jules WATTEEUW.

LES DRAMES

Une femme blesse son mari dans la salle d'audience du tribunal

Lunéville, 29 mai. — Un drame s'est déroulé dans la salle d'audience du tribunal civil.

Deux époux en instance de divorce, M. et Mme Charles Lauvand, venaient de comparaître en conciliation devant le président, quand, soudain, la femme, sortant un revolver de son sac à main, tira à bout portant à plusieurs reprises sur son mari. M. Lauvand tomba, atteint de plusieurs balles.

M. Lauvand, qui avait le foie perforé, a été transporté dans un état très grave à l'hôpital.

A la suite d'une discussion une octogénaire se jette par la fenêtre; sa nièce tente de se brûler vive

Lyon, 29 mai. — Pour un motif futile, une discussion éclatait entre Mme veuve Briot, 82 ans, et sa nièce, Mlle Antoinette Flépin, 50 ans, qui demeure avec elle, 9, rue Chalopin.

Mme Briot, qui était déjà neurasthénique, se jeta par la fenêtre. Désespérée, Mlle Flépin arrosa son lit et le plancher de sa chambre de pétrole et y mit le feu.

Les pompiers durent démolir une cloison pour lui porter secours.

Mlle Flépin se remit vite du commencement d'asphyxie qu'elle avait subi. Mais on s'aperçut qu'elle ne jouissait pas de toute sa raison et on l'interna à l'asile de Bron. Mme Briot succombait peu après à une fracture du crâne.

Une scène tragique près de Marseille: Un Italien congédié tente de tuer son patron, abat une servante et se suicide

Marseille, 29 mai. — Une scène tragique s'est déroulée à Aubagne, localité située à 17 kilomètres de Marseille. Employé comme domestique chez M. André Ducugnon, un Italien, Alexandre Carloni, avait été avisé de son congédiement, il y a deux jours. Ce matin, Carloni tira sur son patron deux coups de revolver. Le domestique le poursuivant, le rejoignit devant la porte de la chambre, et tira encore sur lui, le blessant grièvement au bras gauche. Le forcené redescendant au rez-de-chaussée se mit à la recherche de la servante, Marie Vincente, à qui il attribuait son renvoi. Il la rejoignit dans le jardin, et l'abattit de deux balles dans la tête. Après quoi il se fit sauter la cervelle.

AU PORTUGAL

Les insurgés réclament un gouvernement pris en dehors du Parlement

Lisbonne, 29 mai. — Les chefs du mouvement insurrectionnel ont invité le président de la République à constituer un gouvernement républicain pris en dehors du Parlement et à convoquer les chefs des partis politiques.

Le président de la République a déclaré aux chefs de partis politiques qu'il a gardé sa confiance au gouvernement actuel, lequel dispose des moyens nécessaires pour maintenir l'ordre.

Le général Pérès se prépare à attaquer les insurgés dans la région de Braga.

LE PAIN A 2 FR. 10 à partir de lundi

La Préfecture du Nord nous communique: « Conformément aux dispositions arrêtées par la Commission consultative départementale des farines, dans sa séance du 27 mai, le prix du quintal de farine a été fixé à 231 francs, à compter du 29 mai 1926.

En conséquence, le prix du kilo de pain sera porté à 2 fr. 10 à partir du lundi 31 mai. »

L'INCENDIE D'UNE VILLE RUSSE

SEPT CADAVRES UN GRAND NOMBRE DE DISPARUS

Moscou, 29 mai. — Les dommages causés par l'incendie de la ville de Kotelnitch s'élèvent à 12 millions de roubles. Sept cadavres ont été relevés dans les rues.

On annonce qu'un grand nombre d'habitants et surtout des enfants ont disparu.

Les édifices publics, banques, stations téléphoniques et électriques, bibliothèques, écoles, etc., ont été brûlés. Toutes les églises sont écroulées.

La femme de l'ex-Kronprinz va être poursuivie pour vol

On mande de Berlin au « Daily Mail » que la femme de l'ex-kronprinz va être poursuivie pour vol. Il s'agit de certains vases de Sèvres qui lui avaient été confiés par le gouvernement prussien et que la belle-fille de Guillaume II a fait transporter à Oels. Elle refuse de les restituer, d'où procès.

La liberté religieuse en Chine

Paris, 29 mai. — Les Amis des missions communiquent une dépêche de Pékin disant qu'à la suite de la campagne menée par la Fédération antichrétienne des étudiants chinois contre les écoles et universités fondées par les missionnaires, un mandat exécutif est venu trancher la question.

Ce document qui proclame de nouveau la liberté religieuse en Chine et est extrêmement important pour les fondations considérables hospitalières ou scolaires que possèdent les missionnaires.

LE CARDINAL CHAROST prononcera le discours de clôture du Congrès eucharistique de Chicago

Rennes, 29 mai. — Mgr Charost a été prié par cablogramme par l'archevêque de Chicago de prononcer le discours de clôture du Congrès eucharistique international. L'archevêque de Rennes s'embarquera le 2 juin à bord du paquebot « Paris ».

Un encaisseur dévalisé à Paris

Le montant du vol s'élevant à 36.500 francs, était destiné à payer les employés d'une usine d'Haubourdin

Paris, 29 mai. — Un encaisseur d'une société de produits du maïs a été attaqué dans l'escalier des bureaux de cette société, boulevard Haussmann, par quatre individus qui, après avoir dérobé l'argent qu'il portait sur lui et qui était destiné au paiement du personnel supérieur de l'usine, située à Haubourdin, ont pris la fuite.

Le montant du vol s'élève à 36.500 fr. L'état de la victime, qui a reçu un coup de crosse de revolver sur la nuque, ne paraît pas grave.

Un meeting d'aviation à Lille les 13 et 14 juin

L'Association Aéronautique du Nord de la France organise pour les 13 et 14 juin, au terrain d'aviation de Ronchin, un meeting où seront renouvelées les fameuses exhibitions de la récente réunion de Vincennes.

Nous publierons prochainement le programme détaillé de ce meeting, qui attirera, nous n'en doutons pas, une foule énorme désireuse de participer à un spectacle inédit en aviation.

LES GRÈVES

FIN DE LA GRÈVE DU BATIMENT A LILLE

La Chambre syndicale des entrepreneurs du bâtiment ayant décidé d'accepter l'arbitrage du préfet du Nord pour résoudre le conflit qui durait depuis longtemps, M. Delepoulle, son président, est allé aviser, samedi matin, M. Hudelo de cette détermination.

Les ouvriers acceptant, eux aussi, cet arbitrage, la reprise du travail a été fixée à lundi matin 30 courant.

L'arbitrage aura lieu dans le courant de la semaine prochaine.

A HALLUIN

Une grève de monteurs de jacquards

Sur sept sections syndicales qui existent dans les différentes usines d'Halluin, viennent d'abandonner le travail. Ils réclament un salaire assuré de 124 fr. par semaine, non compris l'indemnité de vie chère et le pourcentage.

Voici la liste des maisons atteintes, avec le nombre de grévistes: Lorthiois-Laurent, 4 grévistes; Wallaert frères, 2; Defretin 4; Lemaitre-Demeestère et fils 1; Glorieux 2; Ampe 2.

La grande manifestation catholique d'aujourd'hui dimanche à Marcq-en-Barœul

Devant les demandes réitérées qui nous sont adressées par les intéressés, nous donnons une fois de plus, ci-dessous, les indications relatives aux moyens de transport: tramways, autos, trains spéciaux, etc...

1° **Tramways Mongy.** — Ligne Lille-Tourcoing. — Il y aura sur cette ligne un service très intense permettant le transport de 20.000 personnes à l'heure.

Ligne Lille-Roubaix. — Service renforcé. Les voyageurs qui utiliseront cette ligne dans l'un ou l'autre sens devront descendre au Croisé-Laroche. Tous les groupements comportant au moins 100 personnes pourront obtenir une voiture spéciale s'ils indiquent à l'avance l'heure précise à laquelle ils se présenteront au terminus et le nombre exact de voyageurs. Pour faciliter le travail des agents de la Compagnie, les groupements sont invités à payer en bloc et non séparément.

2° **Tramways de Lille.** — Ligne J de la gare de Lille à Tourcoing, service à 10 minutes double, c'est-à-dire deux départs toutes les dix minutes.

Ligne K. Service à 10 minutes double de la Place de Tourcoing (à Lille) jusqu'au Collège de Marcq.

Ligne V renforcée.

Navette entre la gare de La Madeleine et le Collège de Marcq.

3° **Tramways de Roubaix.** — Prendre les lignes suivantes: ligne D, de la Grand'Place de Roubaix à Mouvaux-Hôtel de Wattrelos à Mouvaux; ligne C, de Toufflers à Mouvaux.

Les Roubaisiens qui le peuvent facilement, sont priés, afin de soulager les lignes ci-dessus désignées, d'aller jusqu'à Tourcoing prendre la ligne Mongy de Tourcoing à Marcq, dont le service sera particulièrement renforcé comme il est dit plus haut.

4° **Transport par autos.** — L'utilisation qui sera faite des automobiles contribuera elle aussi au succès de la réunion. Beaucoup d'Unions paroissiales ont pris l'initiative de louer les voitures nécessaires au transport de leurs membres, donnant un magnifique exemple d'initiative et de générosité.

D'autres Unions paroissiales — et ce n'est pas d'un moins bon exemple — ont obtenu que des voitures leur fussent prêtées pour faire plusieurs fois le parcours entre telle ou telle ville de Marcq. Il est nécessaire que de tels gestes soient connus et trouvent de nombreuses imitations.

Recommandation importante pour le garage des autos. — Toutes les personnes qui viendront en auto de tourisme sont instamment priées de garer leurs voitures dans le vaste parc qui leur sera réservé; elles trouveront là malgré les craintes qui ont été plusieurs fois exprimées un garage tout à fait sûr, d'accès facile, où il n'y aura pas d'accident à craindre, grâce à un service très important et bien organisé. Garer les voitures ailleurs qu'à l'endroit prévu serait compliquer singulièrement le service d'ordre; au surplus, il sera rigoureusement interdit de laisser stationner les voitures sur les routes.

5° **Voitures hippomobiles.** — Les voitures hippomobiles auront comme les autos un garage spécial et des équipes de surveillance. Ce garage sera l'avenue parallèle à celle qui mène au Collège de Marcq et dont le prolongement jusqu'au Nouveau Boulevard ne servira qu'aux piétons.

DERNIÈRE HEURE

Le redressement financier

Plus d'aggravation de charges d'impôts Le rapatriement des capitaux constitués à l'étranger. — Plus d'innovations fiscales

Paris, 29 mai. — A l'issue du Conseil de Cabinet, la présidence du Conseil a communiqué à la Presse la note suivante:

Le Gouvernement après une étude prolongée du problème financier, au cours des deux Conseils de ce jour, a estimé que son devoir était de consacrer toute son activité au redressement du franc, à l'exception, quant à présent, de toute autre question. Il a approuvé la composition du Comité d'experts choisis par le ministre des Finances avec mission de surveiller les mouvements du marché et de suggérer toute décision utile à la défense de notre devise. Pour le surplus et s'agissant d'aller au plus pressé, il se refuse à envisager toute aggravation des charges d'impôts qui serait incompatible avec la nécessité de rendre la confiance à nos épargnants. Il décide de procéder d'urgence à la modification systématique prévue par la loi du 29 avril 1926 en vue de dégager une limite des charges, tant par catégorie de contribuables que par nature de taxation, l'établissement de ce plafond fiscal fera l'objet d'un projet soumis au Parlement.

Mais dès à présent, il envisage l'ouverture à la Banque de France d'un compte spécial auquel seraient versés ou virés les capitaux libellés en monnaies étrangères, qui ont pu être constitués hors de France, par nos nationaux et dont les propriétaires français seraient en droit d'invoquer le rapatriement, la liberté des capitaux pouvant être rendue, selon le vœu exprimé par la Conférence interparlementaire de Londres, qu'après un retour massif de ces capitaux exportés.

Le Conseil estime qu'il ne saurait être question d'innovations fiscales dans cette période où le salut du franc est en cause. Le Gouvernement décide de donner une suite et une conclusion aux rapports du Comité supérieur d'enquête sur les compressions de dépenses administratives civiles et militaires.

Le Conseil persiste à penser qu'il y aurait inconvénient dans les circonstances qui nous pressent, à engager une controverse doctrinale dont le développement risquerait de faire naître des alarmes dommageables pour le crédit public, contrairement, d'ailleurs, à la volonté d'apaisement dans la justice fiscale qui est celle du Gouvernement.

Le Conseil compte sur les Chambres pour reporter à une date ultérieure le débat et sur le pays pour admettre que toutes l'initiative du Gouvernement soit employée à l'œuvre de sauvegarde.

LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE

Une lettre de Mgr Guilibert au préfet du Var

Toulon-sur-Mer, 29 mai. — A propos des contributions volontaires, Mgr Guillibert, évêque de Fréjus, a adressé au préfet du Var une lettre dans laquelle, après avoir rappelé qu'il a engagé ses diocésains à souscrire à l'appel de l'Etat, lors des deux derniers emprunts, il annonce devoir s'abstenir cette fois de figurer officiellement dans le Comité régional de propagande et ce en raison de certains projets de loi et de mesures ministérielles survenues depuis, en particulier le projet de loi sur l'Ecole unique.

LE CONGRÈS A STRASBOURG DES PARENTS DES MORTS POUR LA FRANCE

Strasbourg, 29 mai. — Le IIIe Congrès national des ascendants de guerre a débuté par une réception à l'Hôtel de Ville de Strasbourg. M. Oesinger a salué, en un discours très émouvant, les délégués venus de toute la France. M. Lecourtier, président de la Fédération, après avoir remercié, a déclaré que le congrès de cette année est appelé à donner d'heureux résultats, car M. Jourdain, ministre des Pensions, semble entièrement gagné à la juste cause des ascendants.

La séance d'ouverture a eu lieu à la Chambre de Commerce, sous la présidence de M. Lecourtier.

AU MAROC

LA RENTRÉE DANS NOS LIGNES de la famille et des biens d'Abd-el-Krim

Rabat, 29 mai. — La rentrée dans nos lignes de la famille et des biens d'Abd-el-Krim, avec 210 mulets, s'est passée dans le plus grand ordre. L'entourage d'Abd-el-Krim, qui comprend son frère, son oncle, le ministre Si Mohammed Azerkane, et plusieurs secrétaires, a été dirigé sur Taza.

Le contre-coup de la soumission s'est fait sentir dans toutes les tribus du front nord et les troupes régulières de la IIe division en ont profité pour franchir Amzez et commencer l'encerclement des Beni Zeroual.

Un télégramme de la Ligue des Patriotes au général Boichut

Paris, 29 mai. — La Ligue des Patriotes a envoyé au général Boichut un télégramme de félicitations pour le succès remporté par nos troupes, au Maroc.

Le retour de la mission sanitaire française

Fez, 29 mai. — Les docteurs Gault, Valleton et Monnier sont rentrés aujourd'hui, à Nemours, à bord du « Sénégalais », avec toute la mission sanitaire.

On attend les prisonniers récemment libérés, dont une partie est demeurée dans les ambulances de l'avant, en raison de leurs fatigues. Ils seront lundi, à Fez, où M Steeg a l'intention de les recevoir.

UN DRAPEAU de la COMMUNE DE PARIS

a été remis à l'Association républicaine des Anciens Combattants

Paris, 29 mai. — Ce soir à 8 h. 30, au cours d'une réunion présidée par M. Henri Barbusse, M. Camelinat, l'un des Vétérans de la Commune, a remis un drapeau de la Commune de Paris, à l'Association républicaine des Anciens Combattants.

Un Arabe condamné à mort par la Cour d'assises de la Seine

Paris, 29 mai. — Devant la Cour d'assises de la Seine, comparaissait cet après-midi, un Arabe, âgé de 32 ans, Raïb Mohamed, inculpé d'homicide volontaire à la suite du meurtre qu'il commit à Alfortville, le 25 octobre dernier.

Raïb Mohamed a tué de quatre coups de revolver une jeune fille de 15 ans, Mlle Lenoir, qui repoussait ses avances. La scène se déroula dans un café et un consommateur fut également atteint mortellement.

Les jurés ont rendu un verdict affirmatif sur toutes les questions et Raïb Mohamed a été condamné à la peine de mort.

LE CYCLONE DE BIRMANIE

1.200 personnes y ont trouvé la mort

Londres, 29 mai. — On annonce que le cyclone qui s'est abattu le 22 mai, sur la côte de Birmanie, a fait 1.200 morts. Le pays a, en outre, été inondé sur près de 50 milles de profondeur.

Une terrible explosion dans un dépôt de munitions au Brésil

Vingt-deux morts

Sao-Paulo, 29 mai. — Une explosion dont la cause est inconnue s'est produite dans un entrepôt de munitions appartenant à l'Etat.

Vingt civils et deux officiers ont été tués. On ignore encore le nombre des blessés.

Dernières Nouvelles Locales

TOURCOING

VERS LE TCHAD

Samedi soir, dans la salle du Splendid-Cinéma, à Tourcoing, a eu lieu, devant de nombreuses personnalités, la présentation de l'admirable film « Vers le Tchad », M. Crombez, président de la Ligue Aéronautique du Nord présenta le film et dit tous les services rendus par l'aviation et les résultats qu'on peut en espérer.

Le film, vraiment très intéressant, fit comprendre quelle somme de fatigue et de souffrances durent subir les héros qui se livrèrent à l'expédition extraordinaire au centre de l'Afrique. La projection du film a été faite au profit de la Ligue Aéronautique du Nord et passera aujourd'hui, lundi et jeudi.

ORPHEON TOURQUENNOIS. — Funérailles de M. Wauters. — Les membres de la société qui seront libres voudront bien se joindre à la délégation qui assistera aux funérailles de M. Wauters, porte-drapeau de l'Orphéon. Rassemblement à 9 h. 15, rue de Lille, à Tourcoing.

Dernières Nouvelles Régionales

UN DRAME AFFREUX

Une mère se jette dans un puits avec son enfant à Avesnes-les-Aubert

Pendant que son père était absent de la maison, Suzanne Lerouge, âgée de 21 ans et mère d'un petit garçon de 2 ans, le jeune René, s'est jetée avec lui dans un puits profonds de douze mètres.

Lorsque le père rentra, il se mit à la recherche de sa fille, redoutant quelque fâcheux événement. Il s'en fut vers le puits et aperçut sa fille au fond de l'excavation. On jeta une corde à la malheureuse, que l'on parvint à remonter. Quant au bébé, il était noyé.

Suzanne Lerouge, qui ne jouit pas de la plénitude de ses facultés, a été dirigée sur l'hôpital de Cambrai.

LES OFFICIERS de RESERVE du 1er CORPS A DUNKERQUE

120 officiers de réserve du 1er corps d'armée ont fait hier un voyage d'études, à Dunkerque où ils sont arrivés par le train de 10 h. et ont été reçus en gare par le lieutenant-colonel Terquen.

Les officiers de réserve ont visité dans la matinée les ateliers et chantiers de France. Ils ont été reçus à midi au Cercle Militaire et après un déjeuner en commun, ils ont visité dans l'après-midi le port et la Chambre de commerce.

Dernières Nouvelles Sportives

HIPPISME

LE CADRE NOIR DE SAUMUR A BRUXELLES

Le train spécial amenant les chevaux de l'Ecole de Cavalerie de Saumur qui figureront au grand gala hippique du 1er juin à Bruxelles, sont arrivés samedi matin, en gare, à 7 h. 30. Le colonel Martin Freyel, de l'Ambassade de France, de nombreux officiers belges, ainsi que des personnalités hippiques, saluèrent le capitaine Laty, de l'Ecole de Saumur, chargé de la direction du transport.

Les 48 chevaux, dont deux du général Lafont, qui commande l'Ecole de Saumur et que montera le commandant en second de l'Ecole, le colonel Watel, ont été dirigés vers les écuries du Palais du Cinquantenaire. Le défilé de cette cavalerie a suscité le plus vif intérêt d'une énorme foule qui avait fait le déplacement.

TENNIS

LE MATCH FRANCE-AMERIQUE. — Paris, 29 mai. — Brugnon et Lacoste (Français) battent V. Richards et Kinsey, par 7-5 et 8-6.

Mlestras Jessup (Américaine) bat Mlle Desclers (Française), par 6-1, 2-6, 6-3.

Les Français gagnent deux jeux de suite et enlèvent le set et le match, par huit jeux à six et leur victoire est très applaudie.

En match de Double-Mixte international, l'équipe américaine Mlle Mille-Vincent Richards, bat l'équipe française Mme Bourgeois-René Lacoste, par 6-4, 6-3.

Mlles Ryan-Kinsey battent Mme Le Beanerais-Brugnon, par 9-7, 8-6.

CYCLISME

LE TOUR D'ITALIE. — Terni (Italie), 29 mai. — La huitième étape (Sulmona-Terni) du Tour d'Italie Cycliste, a été gagnée par Brunero, qui est en tête du classement général.

LE BORDEAUX-PARIS. — Bordeaux, 29 mai. — Le départ du 32e Bordeaux-Paris cycliste a été donné à 18 h. 50, aux 34 concurrents, parmi lesquels Lucien Buysse, Touchard, François Pélissier, Debaets, Eugène Christophe, etc... A noter le forfait d'Henri Suter.

BOXE

DEMPSEY COMBATTRA SOUS PEU POUR DEFENDRE SON TITRE. — Hot Springs (Arkansas), 29 mai. — Le manager de Max Dempsey annonce que le champion du monde des poids lourds défendra son titre le 7 août proch